

CONSEIL SYNDICAL DU 6 AVRIL 2018

2018.009 - CREATION DE COMMISSIONS THEMATIQUES ET DESIGNATION DES PRESIDENCES DELEGUEES

Nombre de conseillers
en exercice : 24 sièges

Etaient présents :

Suffrages :
20 présents dont
Suppléants : 2
Absents : 6
Procuration : 0
Pour : 20
Contre : 0
Abstention : 0

ACCM : Monsieur Roland CHASSAIN, Monsieur Guy CORREARD, Monsieur Bernard DUPONT, Monsieur Nicolas KOUKAS, Monsieur Lucien LIMOUSIN, , Monsieur Jacky PICQUET, Monsieur Hervé SCHIAVETTI, Monsieur Dominique TEIXIER, Monsieur Claude VULPIAN, Monsieur Gilles AYME (suppléant)

CCVBA : Monsieur Hervé CHERUBINI, Monsieur Michel FENARD, Monsieur Laurent GESLIN, Madame Pascale LICARI, Monsieur Jean MANGION

TPA : Monsieur Christian CHASSON, Monsieur Max GILLES, Monsieur Jean-Marc MARTIN TEISSERE, Monsieur Bernard REYNES, Monsieur Jean-Paul LAUGIER (suppléant)

Etaient également présents Monsieur Jean-Christophe DAUDET, Madame Alice ROGGIERO (suppléante), Monsieur Jack SAUTEL (suppléant), Monsieur René FONTES(suppléant)

Etaient excusés :

ACCM : Madame Nora MEËBAREK, Monsieur Mohamed RAFAI,

TPA : Monsieur Jean-Louis ICHARTEL, Monsieur Luc AGOSTINI, Monsieur Michel PECOUT et monsieur Guy ROBERT

CCVBA :

Secrétaire de séance : Monsieur Hervé SCHIAVETTI

Rapporteur : Monsieur Michel FENARD

Vu l'arrêté préfectoral du 05, septembre 2017, portant création du PETR du Pays d'Arles par transformation de plein droit du Syndicat mixte du Pays d'Arles ;

Vu la délibération n° 2017.032 du conseil syndical du 02 octobre 2017 portant composition du Bureau syndical du PETR ;

Vu l'avis favorable émis par le Bureau syndical du 05 mars 2018 concernant la création de commissions thématiques et la désignation de délégués ;

Il est par ailleurs précisé que l'adoption du Règlement Intérieur du PETR interviendra lors du prochain conseil syndical. Dans ce cadre les modalités de fonctionnement des commissions (composition, convocation, missions) seront arrêtées. Il est pour autant établi que chaque commission pourra constituer des groupes de travail sur tout sujet qu'il lui apparaîtra nécessaire d'étudier et d'y associer des techniciens, des personnalités, des experts... Ces groupes permettront également d'associer des élus des communaux et communautaires qui ne siègent pas au PETR ;

Toutefois, dans ce temps majeur de mutation de l'organisation institutionnelle de notre territoire et après débat en Bureau syndical, il est proposé la création de commissions thématiques du PETR afin de structurer des instances de travail et d'échanges adossées à l'étude portant fusion des trois intercommunalités et création d'une collectivité à statut particulier pour l'exercice des compétences départementales.

Ainsi, je vous propose d'une part de créer les commissions thématiques ci-après et d'autre part de déléguer la présidence de ces commissions aux membres du Bureau syndical mentionnés dans le tableau ci-après :

Commissions	Présidence déléguée
Evolution institutionnelle – Gouvernance – Communication Mobilité – Déplacement – Transport Attractivité – Développement Agriculture – Alimentation Contrats & Programmes financiers – Finances – Fiscalités	Monsieur Michel FENARD Monsieur Jean-Marc Martin TEISSERE Monsieur Claude VULPIAN Monsieur Lucien LIMOUSIN Monsieur Hervé CHERUBINI

Je vous invite mes chers collègues à bien vouloir,

- 1 – CRÉER** par délibération les commissions thématiques mentionnées ci-dessus ;
- 2 - DESIGNER**, Monsieur Michel FENARD, Monsieur Jean-Marc Martin TEISSERE, Monsieur Claude VULPIAN, Monsieur Lucien LIMOUSIN, Monsieur Hervé CHERUBINI
- 3 – ENTERINER** la proposition ci-dessus.

LA DELIBERATION SOUMISE AU VOTE EST ADOPTEE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS ET REPRESENTES.

Le Président

